



ÉTUDE DE REGROUPEMENT

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la première version de l'étude en ce qui concerne les économies nettes à la page 13. Ainsi, au niveau Loisirs et culture un montant de 82 989 \$ a été identifié à titre d'économie nette pour ce poste budgétaire. En conséquence, les tableaux et les scénarios budgétaires ont été corrigés.

L'ajustement concerne principalement l'économie nette pour les loisirs qui a été revue à la baisse.

Vous trouverez la version ajustée de l'étude sur les implications d'un regroupement sur le site web. Des copies papier seront également disponibles au bureau municipal.

Un référendum décisif sera tenu le 26 mai et 2 juin 2019

Le 26 mai 2019, pour le **vote par anticipation** se tiendra au 3549 Boul. Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine de 10h00 à 18h00

Le 02 juin 2019 à l'école Saint-Joseph-Spénard au 150 rue du Cinquantenaire à Sainte-Madeleine de 10h00 à 20h00.

Monsieur Gilles Carpentier

Maire

Monsieur Mario Besner

Directeur général par intérim